

**LETTRE D'INFORMATION DU SIÉDS // JUILLET
2021**

à l'attention des représentants et des délégués du SIÉDS

Retour sur l'Assemblée Générale du 28 juin

Le lundi 28 juin, le SIÉDS organisait sa toute première Assemblée Générale du mandat, mais également de son histoire. Un événement qui a rassemblé 212 représentants titulaires et suppléants, au complexe Bocapole de Bressuire.



ZOOM sur la présentation des Programmes de Diagnostic et de Rénovation Énergétique des bâtiments publics

{% if (contact.NOM == "") %}

Le SIÉDS accompagne les collectivités dans la rénovation de leurs bâtiments

{% endif %}

La rénovation des bâtiments publics (école, gymnase, salle des fêtes ...) est un enjeu majeur de la transition énergétique. Si les collectivités en sont conscientes, encore faut-il franchir le pas et se lancer dans des chantiers parfois ambitieux et complexes. Grâce à ses 2 nouveaux programmes « Audit Énergétique » et « Rénovation Énergétique », le SIÉDS est en mesure d'apporter des aides financières et solutions techniques à de futurs candidats aux travaux.

L'objectif des programmes est de mettre à disposition et de financer des outils d'aide à la décision pour les collectivités souhaitant développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans 2 domaines : l'efficacité énergétique des bâtiments publics et la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.



Programme "Audit Énergétique et Diagnostic



Programme "Rénovation des Bâtiments Publics"

des Bâtiments Publics"

BUDGET 2021 : 700 000 €

Objectif :

Accompagner les communes et les intercommunalités dans le financement d'audits Énergétiques des bâtiments publics.

Financement du SIEDS :

- 100% des audits énergétiques pour les bâtiments de plus de 1000 m²,
- 50% des audits énergétiques pour les bâtiments de moins de 1000 m²

BUDGET 2021 : 500 000 €

Objectif :

Faciliter la réalisation de travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine des communes membres du SIEDS.

Financement du SIEDS :

- Entre 25% et 30% du montant HT des travaux de rénovation énergétique.

Au total, c'est une enveloppe de 1 200 000 € que le SIEDS consacre au Budget 2021 pour la rénovation des bâtiments publics.

Julien BLANCK, votre économiseur de flux



Julien Blanck a pour mission d'accompagner les collectivités.

Mail : renovation@sieds.fr

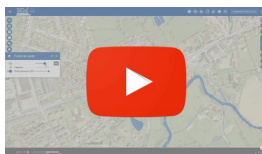
Tel : 05 49 32 32 69 - 07 75 11 68 19

Les vidéos diffusées au cours de l'Assemblée



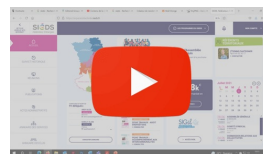
Vidéo de présentation du SIEDS

[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)



Vidéo de présentation du SIGil

[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)



Vidéo de présentation Espace Collectivité

[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)



DÉMARCHAGE FRAUDULEUX : SOYEZ TRÈS VIGILANTS

Ces derniers jours, des clients du département nous ont signalé des appels téléphoniques frauduleux de personnes se faisant passer pour GÉRÉDIS.

Ces personnes profitent du déploiement de Linky GÉRÉDIS pour visiter les installations et proposer des travaux électriques payants. Il s'agit d'un démarchage abusif et frauduleux. Ce ne sont pas des agents de GÉRÉDIS et la pose du compteur n'entraîne pas de frais.

Les techniciens de nos prestataires sont munis d'une carte d'identité « Prestataire Linky GÉRÉDIS » et sont identifiables au travers de la mention « Prestataire mandaté par Linky GÉRÉDIS » apposée sur leurs véhicules.

**Nous vous invitons à rester très vigilants.
En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le 0 801 90 22 04 (service et appel gratuits).**

SIEDS

14 rue Notre-Dame
CS 98803
79028 NIORT Cedex
communication@sieds.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SIEDS.

[Se désinscrire](#)

© 2021 SIEDS